

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2006 (16H)**

M. le maire, Fernand Carpentier, maire

Étaient présents:

Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1;
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Étaient également présents :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications
Mme Lucie Roger, trésorière et directrice des Ressources humaines

Formant quorum sous la présidence de M. Fernand Carpentier, Maire

RÉSOLUTION 2006-01-033

Correction de la résolution à Osisko exploration inc. pour l'installation d'une clôture

CONSIDÉRANT la résolution 2005-11-452 concernant l'autorisation à *Osisko Exploration inc.* pour l'érection d'une clôture;

CONSIDÉRANT QUE dans cette résolution il est fait mention « ... D'ÉTABLIR les critères de l'écran de végétation souhaité afin d'atténuer l'aspect inesthétique de la présence de la clôture projetée à proximité des résidences en favorisant des végétaux à croissance rapide et d'opacité en toute saison... »;

CONSIDÉRANT QUE dans ladite résolution il n'est pas fait mention d'autoriser spécifiquement *Osisko Exploration inc.* à ériger une clôture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Laurier Verville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

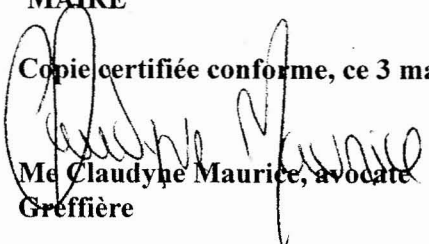
DE DEMANDER à *Osisko Exploration inc.* d'ériger une clôture comme spécifiée à la résolution 2005-11-452.

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme, ce 3 mars 2009



Me Claudyne Maurice, avocate
Greffière

H : Fichiers Sylvia Résolutions 2006-01-033 OSISKO installation clôture

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2006 (20H00)**

Étaient présents :

Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1;
Maire suppléante
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Était absent :

M. Fernand Carpentier, Maire

Étaient également présents :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications
Mme Lucie Roger, Trésorière et Directrice des ressources humaines

Formant quorum sous la présidence de Mme Marie-Paule Ferron, maire suppléante

RÉSOLUTION 2006-02-074

**Demande du Groupe-conseil Cygnus pour Osisko Exploration inc. :
appui auprès du MRNO pour l'acquisition des terrains aux 13 et 21, rue Norrie**

CONSIDÉRANT QUE le *Groupe-conseil Cygnus* demande une résolution d'appui dans leur démarche auprès du *Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec* afin d'acquérir des terrains et des bâtiments en bordure de la route 117;

CONSIDÉRANT QUE lesdits terrains et bâtiments font partie de la propriété du 301 rue Norrie, lot BLP-22A, canton Fournière maintenant les lots numéro 2999767 et numéro 3163029 suite à la rénovation cadastrale;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est faite afin de régulariser une situation que la Ville de Malartic a accepté de tolérer par sa résolution numéro 2005-10-427;

CONSIDÉRANT QUE ladite résolution numéro 2005-10-427 est valide jusqu'au 31 décembre 2006;

CONSIDÉRANT QUE *Groupe-conseil Cygnus* a entrepris les démarches afin de se régulariser à la réglementation municipale et ce, bien avant la date limite prévue du 31 décembre 2006;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la réglementation actuelle, lesdits terrains sont situés dans la zone d'exploitation des ressources (ER-2) au plan de zonage de la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du schéma d'aménagement révisé de la MRC de la Vallée-de-L'Or, ledit secteur est situé dans une zone d'affectation industrielle;

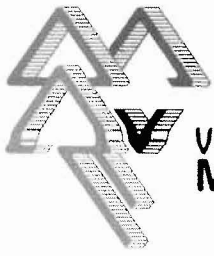
CONSIDÉRANT QUE ledit secteur est la propriété du *Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE la volonté municipale est d'utiliser le secteur à des fins industrielles compte tenu des avantages de la situation du site;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic s'affaire actuellement à son plan d'urbanisme afin de se conformer au schéma d'aménagement de la MRC de la Vallée-de-L'Or;

CONSIDÉRANT QU'une partie du zonage municipal actuel «exploitation des ressources» sera converti en zone industrielle au cours des prochains mois;

2...



ville de
Malartic

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FÉVRIER 2006 (20H00)**

RÉSOLUTION 2006-02-074

**Demande du Groupe-conseil Cygnus pour Osisko Exploration inc. :
appui auprès du MRNQ pour l'acquisition des terrains aux 13 et 21, rue Norrie**

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

D'APPUYER la demande du *Groupe-conseil Cygnus* auprès du *Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec* pour l'acquisition d'une partie du lot BLP 22A canton Fournière;

Adoptée

(SIGNÉ) MARIE-PAULE FERRON
MAIRE SUPPLÉANTE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière

H : Fichiers Sylvia Résolutions Res 2006-02-074 OSISKO 13 ET 21 NORRIE ACQUISITION



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2006 (20H00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, Maire
Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Était absent :

M. Jude Boucher, conseiller, district 2;

Étaient également présente :

Mme Nathalie Touzin, greffière adjointe et inspecteur en bâtiments

Formant quorum sous la présidence de M. Fernand Carpentier, Maire

RÉSOLUTION 2006-05-231

**Demande à la *Sûreté du Québec* d'assurer une surveillance
accrue dans le secteur sud**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Nicole Lamirande

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DEMANDER à la *Sûreté du Québec* d'accroître la surveillance
policière dans le secteur sud de la Ville de Malartic.

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) NATHALIE TOUZIN
GREFFIÈRE ADJOINTE

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière

H : Fichiers Sylvia RES 2006-05-231 SURETÉ DU QUÉBEC SURVEILLANCE SECTEUR SUD



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MAI 2006 (20H00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, Maire
Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Était absent :

M. Jude Boucher, conseiller, district 2;

Étaient également présente :

Mme Nathalie Touzin, greffière adjointe et inspecteur en bâtiments

Formant quorum sous la présidence de M. Fernand Carpentier, Maire

RÉSOLUTION 2006-05-232

Nomination de 2 conseillers sur le Comité d'Osisko

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Marie-Paule Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

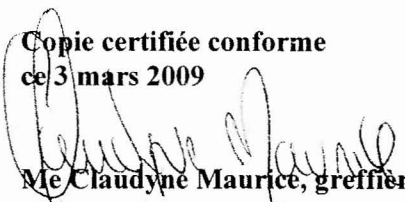
DE MANDATER M. le maire, Fernand Carpentier et M. le conseiller
Jean Turgeon pour assister au *Comité d'Osisko*.

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) NATHALIE TOUZIN
GREFFIÈRE ADJOINTE

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière

H :fichiers Sylvia RES 2006-05-232 OSISKO NOMINATION 2 CONSEILLERS



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2006 (16H00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, Maire
Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Était également présente:

Mme Lucie Roger, trésorière et directrice des ressources humaines

Formant quorum sous la présidence de M. Fernand Carpentier, Maire

**RÉSOLUTION 2006-05-239
Autorisation à OSISKO pour forage**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu que les travaux de forages miniers de la compagnie *OSISKO* se fassent dans le respect du milieu de vie malarticois;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic et la compagnie minière *OSISKO* conviennent des conditions énumérées ci-dessous à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la compagnie minière *OSISKO* à effectuer sa campagne de forage 2006 aux conditions suivantes :

EAU POTABLE : interdiction de se brancher au réseau d'aqueduc de la Ville de Malartic;

EAUX USÉES : interdiction de rejeter les eaux usées dans le réseau d'égout de la Ville de Malartic;

ACCÈS SÉCURISÉS : s'assurer que les sites de forages soient sécuritaires et conformes aux lois et règlements en vigueur;

RUES : ne pas fermer complètement, ni bloquer les voies de circulation par des équipements, machineries ou véhicules;

INFORMATION : informer les citoyens à chaque résidence concernée. Ne pas utiliser le LOGO, ni mentionner le nom de la Ville de Malartic sans avoir au préalable obtenu une résolution en bonne et due forme de la ville. Ne pas référer les citoyens à la Ville de Malartic concernant toute information au sujet des travaux d'*OSISKO*;

MATÉRIAUX ET MAIN-D'ŒUVRE : la ville ne fournira aucun matériel et main-d'œuvre;

PÉRIODE DE FORAGE : les forages sont autorisés seulement de 07 h 00 à 19 h 00 et ce, du lundi au samedi + 6 heures le dimanche. Seuls les forages soumis à la Ville de Malartic pour approbation à ce jour sont autorisés;

SERVICE DE TRAVAUX PUBLICS : informer **quotidiennement** le Service des travaux publics de la Ville de Malartic des travaux en cours;

RÉPARATION : les rues doivent être immédiatement réparées lors du déplacement des foreuses (recouvrement d'asphalte froide);

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) LUCIE ROGER
ASSISTANTE GREFFIÈRE

Copie certifiée conforme, ce 3 mars 2009

M^{me} Claudyne Maurice, greffière

H : Rés 2006-05-239 OSISKO FORAGE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2006 (20H00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, Maire
Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;

Était absente :

Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Étaient également présents :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications
Madame Lucie Roger, Trésorière et Directrice des ressources humaines

Formant quorum sous la présidence de M. Fernand Carpentier, Maire

RÉSOLUTION 2006-06-315

**Mandat à *DEVAMCO* pour l'étude de la phase D
du projet domiciliaire en rapport avec le dossier *OSISKO* :
services d'urbanisme et d'ingénierie**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE MANDATER la firme d'urbanisme *DEVAMCO* pour l'étude de la phase D du projet domiciliaire en rapport avec le dossier *OSISKO* : services d'urbanisme et d'ingénierie et ce, conditionnellement au paiement des dépenses pour cette étude par la compagnie minière *OSISKO*.

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2006 (20H00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, Maire
Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;

Était absente :

Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Était également présent :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications
Madame Lucie Roger, Trésorière et Directrice des ressources humaines

Formant quorum sous la présidence de M. Fernand Carpentier, Maire

RÉSOLUTION 2006-06-316

**Demande au *CLD de la Vallée-de-l'Or* :
obtenir les services de M. Martin Briault
à 100 % pour la durée de l'étude de *DEVAMCO***

CONSIDÉRANT QUE la firme d'urbanisme *DEVAMCO* requiert les service de M. Martin Briault en urbanisme à temps plein pour l'étude du projet domiciliaire en rapport avec le dossier *OSISKO* ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE SUSPENDRE l'entente avec le *CLD de la Vallée-de-l'Or* afin que M. Martin Briault, agent de développement économique et directeur du Service de l'urbanisme de la ville participe aux études nécessaires au dossier *OSISKO*.

Adoptée.

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Mme Claudyne Maurice, greffière



ville de
Malartic

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2006 (17H00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, Maire
Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Était également présent :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications

Formant quorum sous la présidence de M. Fernand Carpentier, Maire

RÉSOLUTION 2006-07-377

**Autorisation au Service des Travaux publics
de faire le déneigement de la passerelle installée par OSISKO**

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Laurier Verville

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser le Service des travaux publics de la ville à faire
le déneigement de la passerelle installée par *la compagnie
minière OSISKO* dans le secteur de la rue Centrale Sud.

Adoptée.

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière

H:\fichiers Sylvia RES 2006-07-377 OSISKO DÉNEIGEMENT PASSERELLE TRAV PUB



ville de
Malartic

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2006 (20 H 00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, maire;
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Était absente :

Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante;

Étaient également présents :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications;
Mme Lucie Roger, trésorière et directrice des ressources humaines;

Formant quorum sous la présidence de M. le maire, Fernand Carpentier

RÉSOLUTION 2006-09-454

Délégation de 2 personnes au Comité OSISKO

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉLÉGUER M. le conseiller Daniel Magnan et M. le conseiller Jean Turgeon pour
siéger sur le comité du *Groupe de consultation de la communauté, OSISKO Exploration,
projet Canadian Malartic.*

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2006 (20 H 00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, maire;
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Était absente :

Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante;

Étaient également présents :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications;
Mme Lucie Roger, trésorière et directrice des ressources humaines;

Formant quorum sous la présidence de M. le maire, Fernand Carpentier

RÉSOLUTION 2006-09-458

**ACCEPTATION DES RECOMMANDATIONS DU
« PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE MALARTIC » DE LA FIRME DEVAMCO**

CONSIDÉRANT le « Plan directeur du développement résidentiel de Malartic » préparé par la firme d'urbanisme DEVAMCO le 14 août 2006 (dossier DEVAMCO 06-596);

CONSIDÉRANT QU'après consultation le 29 août 2006 auprès du Conseil et de OSISKO Exploration, le secteur 7 identifié au plan est celui recommandé pour la relocalisation des résidents visés advenant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert;

CONSIDÉRANT QUE le *Groupe de consultation de la communauté, OSISKO Exploration, projet Canadian Malartic* recommande au Conseil dans une lettre du 7 septembre 2006 :

« QUE la zone 7, tel que décrite par les firme DEVAMCO et GÉNIVAR, soit priorisé pour une éventuelle relocalisation des quelques 180 résidents du secteur affecté, advenant l'exploitation d'une mine à ciel ouvert; QUE les terrains disponibles (estimé à 34) situés au cœur de la Ville de Malartic soient également disponibles pour les citoyens désirant demeurer plu près des services »

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Lamirande

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le « Plan directeur du développement résidentiel de Malartic » préparé par la firme d'urbanisme DEVAMCO et de cibler le secteur 7 pour la relocalisation des résidents visés par l'exploitation de la mine à ciel ouvert

D'ACCEPTER de mettre à la disponibilité des citoyens désirant demeurer plus près des services les terrains disponibles situés au cœur de la Ville de Malartic en autant qu'il soit aménagé dans le secteur 7 du « Plan directeur du développement résidentiel de Malartic » un nombre égal de terrains touchés par l'exploitation de la mine à ciel ouvert.

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2006 (17 H 00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, maire;
Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante;
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Étaient absents :

M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;

Étaient également présents :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications;
Mme Lucie Roger, trésorière et directrice des ressources humaines;

Formant quorum sous la présidence de M. le maire, Fernand Carpentier

RÉSOLUTION 2006-10-484

Droit de veto de M. le maire concernant la résolution 2006-09-480 : Comité OSISKO

Il EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ABROGER la résolution 2006-09-480 ainsi que toute résolution antérieure concernant le Comité OSISKO et d'adopter ce qui suit :

CONSIDÉRANT QUE la Compagnie Osiko Exploration et la Ville de Malartic ont créé le *Groupe de consultation de la communauté, OSISKO Exploration, projet Canadian Malartic*;

CONSIDÉRANT QUE le *Groupe de consultation de la communauté, OSISKO Exploration, projet Canadian Malartic*, comme son nom l'indique, est un groupe qui est né du besoin d'information de la population et du besoin que la population du Secteur Sud d'être entendue;

CONSIDÉRANT QUE le *Groupe de consultation de la communauté, OSISKO Exploration, projet Canadian Malartic* n'a pas de pouvoir juridique mais un pouvoir d'influence;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic tient à faire du *Groupe de consultation de la communauté, OSISKO Exploration, projet Canadian Malartic* un interlocuteur privilégié dans le dossier du projet de relocalisation du Secteur Sud;

EN CONSÉQUENCE,

QUE LA VILLE DE MALARTIC accepte d'entendre les recommandations du *Groupe de consultation de la communauté, OSISKO Exploration, projet Canadian Malartic* concernant :

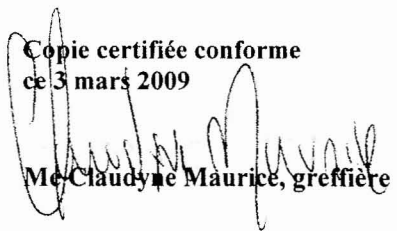
Les communications et mises à jour publiques du projet;
La gestion des requêtes et des plaintes;
L'établissement de la politique de relocalisation ou d'achat de résidences;
La révision du plan directeur de développement résidentiel dans le cadre de la relocalisation des résidences et de l'amélioration urbaine du Secteur Sud;

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière

H : Fichiers Sylvia Résolutions 2006-10-484-OSISKO



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2006 (20 H 00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, maire;
M. Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante;
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Étaient absents :

M. Laurier Verville, conseiller, district 4;
M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;

Était également présent :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications;

Formant quorum sous la présidence de M. le maire, Fernand Carpentier

RÉSOLUTION 2006-10-495

Mandat : Phase I à DEVAMCO et GÉNIVAR pour le développement du secteur 7

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

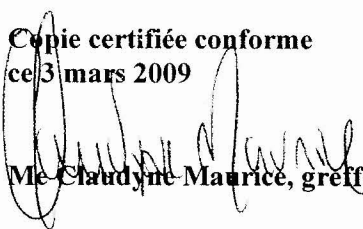
DE MANDATER les firmes *DEVAMCO* et *GÉNIVAR* pour la Phase I du projet de développement domiciliaire du Secteur 7; QUE la compagnie minière *OSISKO Exploration* assume les frais pour cette étude de la Phase I et que les services M. Martin Briault, directeur du Service de l'urbanisme soient fournis dans le cadre de ce projet.

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2006 (20 H 00)**

Étaient présents :

M. Fernand Carpentier, maire;
M. Mme Marie-Paule Ferron, conseillère, district 1 et mairesse suppléante;
M. Jude Boucher, conseiller, district 2;
M. Daniel Magnan, conseiller, district 3;
Mme Nicole Lamirande, conseillère, district 6;

Étaient absents :

M. M. Jean Turgeon, conseiller, district 5;
Laurier Verville, conseiller, district 4;

Était également présent :

M. Robert Cadieux, greffier et directeur des communications;

Formant quorum sous la présidence de M. le maire, Fernand Carpentier

RÉSOLUTION 2006-10-496

Acquisition du MRNQ des terrains du Secteur 7 au plan de développement résidentiel

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Marie-Paule Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE FAIRE une demande pour l'acquisition auprès du *ministère des Ressources naturelles du Québec (MRNQ)* des terrains du *Secteur 7 au Plan directeur du développement résidentiel*.

Adoptée

(SIGNÉ) FERNAND CARPENTIER
MAIRE

(SIGNÉ) ROBERT CADIEUX
GREFFIER

Copie certifiée conforme
ce 3 mars 2009


Me Claudyne Maurice, greffière